



AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2021

Conformément à l'article 148 du Code municipal, **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, JIMMY POULIN, secrétaire-trésorier, que le Conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 8 décembre 2020, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année civile 2021, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, comme suit :

MOIS	JOUR	HEURE DU DÉBUT DE LA SÉANCE
Janvier	Mardi le 19 janvier 2021 (exceptionnellement)	19h30
Février	Mardi le 9 février 2021	19h30
Mars	Mardi le 9 mars 2021	19h30
Avril	Mardi le 13 avril 2021	19h30
Mai	Mardi le 11 mai 2021	19h30
Juin	Mardi le 8 juin 2021	19h30
Juillet	Mardi le 13 juillet 2021	19h30
Août	Mardi le 10 août 2021	19h30
Septembre	Mardi le 14 septembre 2021	19h30
Octobre	Mardi le 5 octobre 2021 (à confirmer)	19h30
Novembre	Mardi le 16 novembre 2021 (exceptionnellement)	19h30
Décembre	Mardi le 14 décembre 2021	19h30

Ces séances se tiennent à l'hôtel de ville, salle des délibérations, au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, à moins d'avis contraire.

Donné à Les Cèdres, ce 9^e jour du mois de décembre 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, JIMMY POULIN, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021 aux deux endroits désignés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de décembre 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier